



L'arnaque PPCR !!!

Le protocole d'accord Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) est un accord qui a été rejeté par la majorité des organisations syndicales de la Fonction Publique.

Pour en savoir plus voir l'article : http://www.cgt-chlavaur.fr/Pourquoi-la-CGT-n-a-pas-signé-le-protocole-Parcours-Professionnels-Carrieres-Remunerations-PPCR-15-02-16_a1131.html

Le PPCR n'est pas une augmentation de salaire, bien au contraire.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS A VENIR ?

➤ TRANSFORMATION DES PRIMES EN POINT D'INDICE ?

NON, l'ensemble des primes ne sera pas transformé :

- Pour la catégorie C : + 4 points en 2017
- Pour la catégorie B : + 6 points en 2016
- Pour la catégorie A : + 4 points en 2017 et + 5 points en 2018



➤ AVANCEMENT DES ECHELONS PLUS RAPIDES ?

NON, perte de l'avancement à la durée minimum pour :

- La catégorie B au 1^{er} juillet 2016
- La catégorie A et C en 2017

MAIS les ratios sont conservés pour les passages au grade supérieur.

L'ensemble des nouvelles grilles marque **un allongement de la carrière et une perte nette pour tous.**



➤ REQUALIFICATION DES AGENTS DE LA FILIERE SOCIALE ?

- Ils passeront en catégorie A, **mais SANS REELLE AUGMENTATION DE SALAIRES**

➤ EVOLUTION DES GRILLES DE LA CATEGORIE C ?

- La fusion des grilles 4 et 5 en grille C2 ne permettra qu'un gain de 9 points...en 5 ans ! Cette hausse ne compensera pas la perte du pouvoir d'achat liée à l'inflation.



➤ LIEN PPCR ET LA LOI SANTE ?

- La notion de « mobilité accompagnée » est abordée. Avec la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), la CGT alerte sur les conséquences de ces groupements, sur l'emploi et la situation des agents.



LA CGT DEMANDE :

- Une réelle augmentation du point d'indice
- La reconnaissance de la catégorie active
- L'intégration de toutes les primes en points d'indice
- La revalorisation des métiers à prédominance féminine
- Le développement de l'emploi statutaire par des créations nettes, dans tous les secteurs

Quelques miettes en échange d'un allongement des carrières sans réelle reconnaissance des qualifications et sans réelle augmentation des salaires, C'EST SE MOQUER DES FONCTIONNAIRES !

PPCR, Loi santé, GHT, loi travail, la CGT demande le retrait de toutes ces réformes qui sont des outils pour la réforme d'austérité menée par le gouvernement

Le 11 juillet 2016

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038
Mail : cgt.chlavaur@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavaur.fr